

# LA GAZETTE DU NORD

Le Seminaire de Québec

VOLUME 26 — No 52

SAINT-JEROME, VENDREDI, 23 NOVEMBRE 1945

Cinq sous le num.

## La Colonisation au diocèse de Hearst

Avec la rareté croissante des terres à cultiver dans la province de Québec voici que l'attention se porte à nouveau sur le prolongement en Ontario de l'Abitibi québécois qu'est le diocèse de Hearst. L'on sait qu'un bon nombre de paroisses se sont ouvertes là-bas depuis une trentaine d'années par des colons ontariens d'origine auxquels sont venus se joindre des renforts en provenance des vieux centres de notre province. Si la région nord-ontarienne n'a pas connu l'essor de nos territoires de colonisation c'est que les pionniers de là-bas doivent tout accomplir avec leurs propres moyens, sans aucune aide des pouvoirs publics. Et c'est encore merveilleux qu'on ait pu, dans ces conditions, tailler à même la forêt tout un diocèse qui, dans un avenir assez rapproché nous l'espérons, vivra en très grande partie de l'exploitation agricole.

Or, quelqu'un bien au courant de la situation qui existe au Nord Ontario portait récemment sur la région le jugement suivant : "Le problème des marchés étant en bonne voie de solution, restera à y faire de la production. Pour cela il faut de l'organisation et il ne peut s'en faire sans population. La question fondamentale a donc trait au recrutement. Là plus encore que dans l'Abitibi québécois, il nous faut des familles avec quelque avoir, de préférence le père avec tous ses gars, apportant là-bas le produit de la vente du vieux bien. D'une terre dans le Bas de la province de Québec, on en fera quatre ou cinq au nord ontarien. Et l'arrivant qui n'apporte rien ne fera rien de bien."

L'on voit donc qu'il se pose là-bas un problème de consolidation des paroisses existantes que l'on veut régler et par l'encouragement à l'établissement local dans la province voisine et par l'apport de familles nouvelles du Québec en quête de terres à cultiver. Les arrivants trouveraient déjà tout un réseau d'organismes sociaux bien faits pour conditionner leur réussite dès les premières années. En effet c'est tellement plus facile de s'établir en des endroits déjà ouverts à la culture et dans une région où la terre arable ne manque pas, où il y en a même plus, toute proportion gardée, que dans l'Abitibi québécois.

Les cultivateurs du Québec qui ont des fils à établir, et à qui ils peuvent aider pour ce faire, ne devraient pas mésestimer les possibilités réelles de succès qui existent en Ontario nord. Ils pourraient même au besoin se rendre sur les lieux afin de jeter les bases de nouvelles exploitations agricoles qui feront de cette région, d'ici quelques années, l'une des plus enviables et des plus prospères de tout le pays.

Marc-R. MEUNIER

## M. Georges-Octave Poulin élu dans le comté de Beauce

ST-GEORGES, Québec. — Le comté de Beauce est retourné à l'Union Nationale jeudi dans l'élection complémentaire qui a donné la majorité la plus considérable à un parti depuis la

victoire de l'Union Nationale en 1936.

M. G.-Octave Poulin a remporté le siège pour le parti du gouvernement du premier ministre Maurice Duplessis sur ses adversaires libéral et créditiste avec une majorité d'environ 6,000.

Le Bloc Populaire, qui a remporté le siège à l'élection générale de 1944, n'a pas présenté de candidat cette fois. M. Edouard Lacroix était député de ce comté jusqu'à sa démission pour cause de maladie.

(A Québec, l'honorable M. Adélard Godbout, leader du parti libéral, a déclaré à la Canadian Press que l'élection de M. Poulin n'affectait pas son opinion que le gouvernement Duplessis sera renversé d'ici six mois. "M. Duplessis, dit-il, ne sera pas capable de tenir au cours de la prochaine session et il devra faire appel au peuple plus tôt que nous le croyons". On n'a pu rejoindre M. Duplessis, dit la Canadian Press.)

Le Dr L.-P. Gagnon, président d'élection, a annoncé que la majorité de M. Poulin, sur 106 des 155 polls était de 5,755. Beaucoup de polls n'ont rapporté que des majorités et le dernier rapport détaillé était pour 37 polls, donnant : M. Poulin, 3,417 ; M. Renault, libéral, ancien ministre du Commerce et de l'Industrie dans le Québec, 1,757 ; M. J.-E. Grégoire, Crédit Social, 528.

## Hommage de la Chambre des Communes au très honorable M. King

A l'occasion de son retour de la conférence tripartite, M. King reçut des félicitations de la part des députés. Le chef de l'opposition conservatrice lui adressa quelques mots : "Je suis très heureux, a dit M. Bracken, de vous voir de retour en excellente santé et prêt à vous associer de nouveau avec nous pour chercher à servir le Canada durant le reste de la session. Si l'on me le permet, je féliciterai aussi le premier ministre pour la part qu'il a prise à la rédaction de la déclaration tripartite que l'on a faite à Washington sur le contrôle et sur l'utilisation de l'énergie atomique. J'ai confiance en outre que la visite de M. King à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis a eu pour effet de mieux cimenter encore les bonnes relations existant entre ces deux grands pays et le nôtre. Nous n'avons plus maintenant qu'à attendre la déclaration qu'il nous fera sans doute sur ses impressions de voyage".

M. M. J. Coldwell, leader de la CCF, et Solon Low, leader du Crédit Social, n'hésitèrent pas à dire, après cela, que, pour une fois, ils avaient été heureux de laisser M. Bracken parler en leur nom.

M. King a remercié tous ceux qui depuis son retour ne se lassent pas de le féliciter. "C'est certainement une grande joie pour moi d'être revenu au Canada, a-t-il dit. Je me demande, cependant, si la bonne grâce que l'on a eue de me laisser partir en pleine session est pour moi un plus grand compliment que la gracieuseté avec laquelle on m'accueille."

## Le Cercle Lacordaire à Amos

On annonce pour dimanche prochain le 25 novembre dans l'après-midi une grande réunion à la Salle Paroissiale de tous ceux qui veulent faire partie du nouveau Cercle Lacordaire en voie de formation en notre ville. L'assemblée commencera à 2 heures 30.

## Lampadaires pour les rues d'Amos

Les citoyens d'Amos apprendront avec plaisir que nos autorités municipales ont pris les mesures nécessaires pour donner à nos rues un système d'éclairage digne de notre ville.

A la séance régulière du 5 novembre dernier, sous la présidence de Son Honneur le maire G.-A. Brunet, nos édiles ont décidé l'achat de lampadaires qui seront installés d'abord sur la 1ère Avenue de la rue Principale. Ces lampadaires seront du type en usage dans les grandes villes et disposés en assez grande quantité pour fournir l'éclairage dont nous sommes privés depuis la fermeture à bonne heure de nos magasins et la suppression de l'éclairage de leurs vitrines.

Ce nouveau système d'éclairage sera inauguré le printemps prochain.

## La campagne du Timbre de Noël et nos enfants de l'Abitibi



Quand ces lignes atteindront nos lecteurs, la campagne du Timbre de Noël battra son plein. Du 19 novembre au 21 décembre les citoyens canadiens pourront se procurer les Timbres de Noël qu'ils aposeront sur leurs lettres et leurs colis. Le motif décoratif de ces timbres peut figurer avec avantage aux côtés de ces autres timbres d'ornementation dont on aime à parer sa correspondance du temps des fêtes. Par lui-même le Timbre de Noël en outre de jeter une note gaie sur une lettre ou sur un colis représente autant de sous qui ont été versés au Comité du Timbre et qui constituent le nerf de la guerre contre la tuberculose.

Ici, en Abitibi, la création et le maintien de notre Camp de Santé de La Ferme s'expliquent par les succès répétés de la campagne du Timbre de Noël en notre région.

Dans une autre colonne, nous reproduisons en détail les montants perçus par notre comité de 1941 à 1944 inclusivement. Quel sera le total versé en 1945, au cours de cette campagne commencée le 19 novembre pour se terminer le 22 décembre prochain ? Il appartient à notre population d'en donner la réponse.

Souscrivons généreusement pour lutter contre la tuberculose et aussi pour permettre à nos enfants débiles et menacés de cette peste blanche, de faire chaque année au Camp de Santé de La Ferme, la cure de grand air, de suralimentation et de récupération physique dont ils ont tant besoin.

Joseph DUGUAY.

## Brillant succès de la tombola des Filles d'Isabelle

La tombola organisée en fin de semaine, à la Salle Paroissiale, par les membres de notre Cercle des Filles d'Isabelle, a été couronnée du plus brillant succès.

En effet, samedi et dimanche des foules considérables y ont pris part. Les tables de divertissements multiples qui s'y dressaient ont été littéralement assiégées et le restaurant abondamment pourvu a fait des affaires d'or. Une fois de plus, les Filles d'Isabelle d'Amos ont versé dans leur caisse d'abondants profits qui prendront leur direction ordinaire, le chemin qui mène aux foyers de nos pauvres dont tous les besoins sont surveillés étroitement et satisfaits à mesure qu'ils naissent, par cet-

te organisme de charité sociale que représente parmi nous notre cercle des Filles d'Isabelle.

Madame Jacques Dumont, régente tient à remercier toutes les personnes qui de près ou de loin ont assuré le succès de cette tombola.

## Les Unités Sanitaires du Québec

Aujourd'hui, toutes les régions de la province de Québec sans exception bénéficient des avantages d'un service d'hygiène complet. La médecine préventive a été mise à la portée de toute la population. Soixante-huit comtés sont desservis par des organismes appelés Unités sanitaires. Ces établissements sont au nombre de 59 et mettent à la disposition du public des médecins hygiénistes, des infirmières diplômées, des inspecteurs sanitaires et des ingénieurs spécialisés en salubrité publique.

"L'unité sanitaire, dit un mémoire du ministère, est un organisme d'hygiène complet appelé à desservir un ou plusieurs comtés, selon l'étendue de leur (suite à la page 5)

## Comité d'Accueil aux Vétérans Casier postal 81 Amos.

Ce comité s'occupera aussi d'aider nos jeunes de l'armée à se replacer dans la vie civile ou encore de donner tous les renseignements concernant les avantages réservés aux Vétérans.

## Spécial aux vétérans

Le ministère des Vétérans dans ses dernières publications fait un pressant appel aux organisations ou sociétés paroissiales en faveur des Vétérans.

Tout dernièrement un comité d'Accueil aux Vétérans se formait sous les auspices des Artisans d'Amos. Ce comité organise une grande soirée récréative, soirée toute de fraternité. Il faut que cette organisation soit un triomphe de toute la ville-Reine de l'Abitibi en faveur de ses enfants de retour du front.

Les détails concernant cette soirée seront communiqués d'ici quelques jours. Pour ce, tous les Vétérans devront s'inscrire en adressant leur nom et adresse au :

## LA GAZETTE DU NORD

Journal hebdomadaire  
Édité par la Publicité Régionale

Administrateur : Gabriel Grenier

1206 Craig Est, Montréal

Rédacteur en chef : Joseph Duguay

Abonnement : \$1.50 par année

Ce journal est imprimé à  
303, avenue Parent, St-Jérôme.

### Le pays a besoin de Mackenzie King et il le gardera longtemps

TORONTO. — Dans un discours prononcé, à une réunion libérale, mardi soir, l'honorable Paul Martin, secrétaire d'Etat, a déclaré que l'honorable Mackenzie King resterait à la tête du parti libéral "beaucoup plus longtemps que bien des gens croient".

Après avoir fait l'éloge du premier ministre qui revient d'un voyage en Grande-Bretagne et de conversations à Washington sur l'énergie atomique, M. Martin a dit : "Ce pays a besoin de Mackenzie King, et il va le garder plus longtemps que beaucoup de personnes ne l'imaginent". Il a soutenu que le gouvernement King avait fait preuve de courage et de franchise en présentant ses propositions à la conférence fédérale-provinciale. Elles seront discutées, la semaine prochaine.

Le parti libéral s'est tracé un objectif d'emploi élevé et stable, un programme qui tient compte des hasards économiques qui pourront survenir dans la vie du peuple canadien, a-t-il ajouté. Grâce à l'initiative privée, l'industrie aura l'occasion de s'attaquer au problème de l'embauchage. Si ses efforts sont sans succès, le gouvernement mettra tout en oeuvre, pour alléger la détresse sociale, par des travaux publics, lorsque "des conditions internationales ou autres nuiront à l'emploi".

Il a prétendu que les propositions du gouvernement, "détermineraient, dans une large mesure, l'avenir du pays".

"Nous voulons pouvoir répondre, avec orgueil, lorsque nous traversons les frontières des autres pays et qu'on nous demande

#### C. G. Cockshutt, président de la Chambre de Commerce du Canada

Succédant à G. A. Dobbie, de Galt, Ontario, M. C. G. Cockshutt, de Brantford, Ont., a été élu président de la Chambre de Commerce du Canada, au cours d'une assemblée du conseil exécutif national de la Chambre.

L'assemblée ne dura qu'une journée. L'autorisation de tenir une élection spéciale a été accordée par referendum par les Chambres de Commerce et les Boards of Trade, membres de la Chambre de Commerce du Canada. On a décidé de procéder ainsi à la suite de la remise de l'assemblée annuelle qui devait avoir lieu à Winnipeg, à l'automne.

Les officiers élus entrent en fonctions immédiatement.

(suite à la page 6)

### Faire renaitre...

(suite de la page 7)

encore y voir l'une de leurs toutes premières obligations. Cela ne se fera pas tout seul. On devra entreprendre une campagne d'éducation en ce sens, remettre sur pied partout dans nos campagnes des comités paroissiaux de colonisation non pas seulement chargés d'entretenir les aspirants-colons mais avec la mission de créer un climat favorable à l'entreprise, d'éveiller l'attention des pères et mères de famille qui ont des fils à établir et de les aider à remplir leurs devoirs. Il va falloir que nos sociétés de colonisation s'acharnent de nouveau à multiplier les foyers de vie chrétiens. Bien entendu, l'oeuvre ne s'accomplira pas sans apôtres. Et puisque les conditions actuelles, par suite du conflit dont nous venons de sortir, sont plus que jamais difficiles, plus que jamais défavorables à l'agrandissement du pays par la conquête du sol, il faudra doubler la mesure de l'effort, de l'éducation, de la propagande en faveur de l'oeuvre primordiale. Faudra-t-il attendre que le gouvernement ait décidé lui-même de donner suite à ses projets? Faudra-t-il entretemps refuser l'accès au sol à tous ceux qui dans le moment voudraient s'y diriger? Nous ne le croyons pas. Au contraire, il faudrait que notre gouvernement se sente constamment appuyé et poussé par l'opinion publique. Et cette opinion publique, il appartient à tous ceux qui croient réellement à la terre de la façonner.

Déjà, on le sait, la plupart des diocèses n'ont plus de lots disponibles dans les territoires qu'on leur avait concédés. Et

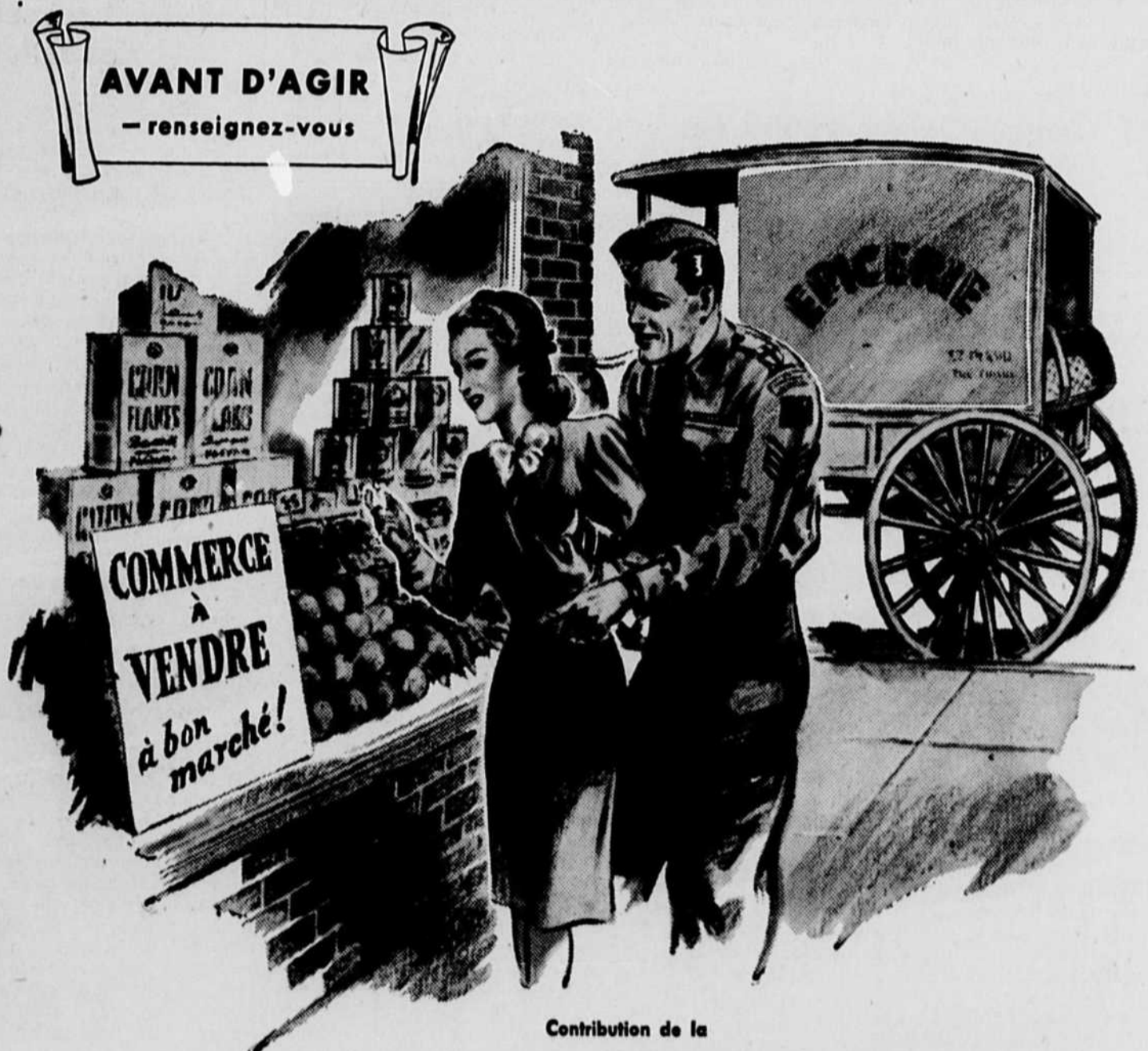
plutôt que d'avoir à refuser des colons, l'on préfère attendre l'ouverture de nouvelles paroisses avant de s'engager dans une campagne de recrutement intense. Si cette mesure de prudence peut trouver justification, il n'en reste pas moins que l'intérêt dans la colonisation continuera de baisser, ce qui, à la longue, constituera une sérieuse difficulté. Une chose qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est qu'avant longtemps, pour peu que l'on intensifie le mouvement de colonisation dans la province de Québec, les espaces de terre disponibles viendront à manquer. Dans dix ans peut-être, dans vingt ans tout au plus, si nos gens restent attachés à la terre, il faudra voir à diriger en dehors des cadres provinciaux le surplus de notre population agricole. D'un autre côté, la préparation convenable des territoires à ouvrir, même si le gouvernement allait s'y mettre d'une façon résolue, ne pourrait pas répondre aux besoins et prendrait au moins quatre ou cinq ans. Faudra-t-il remettre à ce temps-là les projets de ceux qui veulent s'établir sur des lots neufs? Nous ne le croyons pas. Et puisque déjà on entrevoit le jour où il nous fau-

dra établir des familles en dehors du Québec, pourquoi ne pas commencer dès maintenant? Pourquoi un ou deux de nos diocèses ne consentiraient-ils pas à adopter une région en dehors du Québec et à y diriger le surplus de leur population? La chose nous semblerait facile à réaliser si seulement l'on acceptait de bon gré et avec vision des perspectives d'agrandir l'influence française en dehors de la vieille province. Partout chez les groupements minoritaires français du pays l'on demande des familles pour grossir le noyau. Québec restera-t-il sourd à l'appel?

En tout cas il est urgent pour tous ceux qui comprennent encore l'importance de garder au sol le plus grand nombre possible de fils de cultivateurs, de faire renaitre l'enthousiasme pour la prise de possession des nouveaux territoires. C'est à cette seule condition que la conquête pacifique se continuera dans notre beau pays.

C.-E. COUTURE.

Lisez et faites lire  
La Gazette du Nord



Contribution de la

BRASSERIE DAWES "BLACK HORSE"

5-17WF

## Ils entrent au Palais en tremblant et en sortent en chantant

Une trentaine de citoyens d'Amos viennent d'être libérés d'une perspective très peu réjouissante, créée par la réception d'une sommation qui les obligeait à comparaître en cour et à répondre à l'accusation d'avoir en leur possession des appareils de radio récepteurs sans s'être munis de permis à cet effet.

Au cours de la semaine dernière, un fonctionnaire du ministère fédéral des Transports prit au greffe de la Paix de notre district 30 sommations obtenues sur sa plainte et assigna donc 30 de nos concitoyens à comparaître devant un juge de Paix.

Dès lundi le 12 novembre vers les deux heures de l'après-midi une grande animation régnait dans les corridors du Palais de Justice. La plupart des prévenus étaient présents et attendaient leur sort avec plus ou moins d'optimisme lorsqu'un incident se produisit qui leur restitua à tous le sourire et un sentiment de soulagement dont ils se souviendront longtemps.

A l'appel du rôle devant M. le juge de Paix P.-X. Cossette, le doyen de notre cour des Juges de Paix, Me Emile Gosselin présenta une motion pour faire entendre immédiatement la cause de l'un de ses clients, en invoquant qu'il avait l'intention de soulever une objection préliminaire pouvant amener une décision de la cour qui disposerait d'un seul coup de toutes les causes en instance. M. le juge Cossette se rendit à sa demande et Me Gosselin commença son argumentation. Le savant procureur, comme on dit au Palais, produisit le document signifié à son client et invoqua un vice de forme qui le rendait tellement nul que le prévenu présent en personne devant le tribunal, n'y avait pas été assigné, en vertu des dispositions de la loi. Le tribunal n'avait donc aucune juridiction pour accepter ou refuser le plaidoyer de culpabilité ou de non culpabilité de l'accusé.

Juge de Paix depuis plus de 20 ans, M. le juge P.-X. Cossette étudia la question sous tous ses aspects et donna raison à Me Emile Gosselin, renvoyant avec dépens la cause dans laquelle celui-ci occupait pour la défense.

En présence d'une décision si imprévue et si favorable à leur sort, tous les accusés présents en cour s'approchèrent du Banc de la Justice et produisirent chacun son document souffrant du même mal. A l'appel de chaque cause, M. le juge Cossette rendait la même décision: "Cause renvoyée avec dépens." Sembla-

bles à des écoliers qui vont recevoir leur récompense à la fin de l'année scolaire, les prévenus défilaient un par un, recevaient leur jugement de libération et sortaient galement du Palais en songeant qu'ils avaient été exposés à payer un maximum de \$50.00 chacun pour ne pas s'être conformés aux dispositions de la Loi. Et comme tous ils avaient en poche leur permis dûment acheté et payé le jour même, ils étaient maintenant indemnes de tout recours présent et futur du même genre.

Ce jugement de M. le juge P.-X. Cossette a créé une vive sensation au Palais et les justiciables intéressés l'ont sûrement apprécié à sa pleine valeur.

## M. le Dr J. Dion complètement rétabli

Les nombreux clients et amis de M. le docteur Joseph Dion d'Amos apprendront avec plaisir que notre distingué concitoyen s'est remis à la pratique de la profession après plusieurs semaines d'absence et d'inaction causés par la maladie.

En effet, vers la fin de l'été, à la suite d'un surcroît de travail professionnel M. le docteur Dion dut suspendre ses activités et prendre un repos bien mérité. Au cours d'un voyage à Québec et à Montréal, il sentit la santé lui revenir et de l'avis des spécialistes qu'il a consultés, nous avons lieu de croire que pendant longtemps encore ce savant praticien pourra dispenser à ses patients le zèle et le dévouement dont il entoure les soins médicaux qu'il leur prodigue depuis plus de vingt ans qu'il est établi en notre ville.

## Douil à M. et Mme J.-E. Desrosiers

Nous avons le regret d'apprendre à nos lecteurs le décès de Madame Veuve Gédéon Desmarchais, survenu vendredi le 16 novembre, à la résidence de sa fille Madame J.-E. Desrosiers d'Amos.

La dépouille mortelle a quitté notre ville samedi après-midi par le convoi du Canadien National pour Montréal où les funérailles ont eu lieu mardi matin à l'église de la Côte des Neiges.

A M. et Madame Desrosiers, nous offrons nos sincères condoléances.

## Naissance

Dimanche le 19 novembre, en l'église de Val d'Or, M. l'abbé M. Gosselin a baptisé Joseph André Jean-Paul, fils de M. et de Madame André Gourd de Val d'Or. Parrain et marraine, M. Jean-Paul Lalonde et Mlle Lili Gourd, d'Amos, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Garde L. Champoux.

## LA FERME

Le 2 novembre dernier, à l'Hôtel-Dieu d'Amos, Mme Paul-Emile Langlois (Marguerite Barthe), de La Ferme, donnait naissance à son premier enfant, qui fut baptisé par l'Aumônier de l'hôpital, M. l'abbé R. Lévesque, sous les noms de Joseph Thomas Viateur. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Higgins, grands-parents paternels de l'enfant.

Le 17, le R.P. Maxime Ducharme, c.s.v., Vicaire de la paroisse et Aumônier de l'Ecole d'Agriculture depuis le 10 janvier, prenait son dernier dîner avec ses confrères de La Ferme, pour se rendre ensuite à l'Ecole Saint-Michel de Rouyn, où il sera Aumônier, remplaçant le Père Paul Duclos appelé par les Supérieurs au Noviciat de Joliette. Père Ducharme a passé en rendant services un peu à tout le monde et en semant de la gaieté; il fut même Maître suppléant quelques semaines à l'Ecole Saint-Viateur d'Amos. Qu'il daigne apporter notre reconnaissance, notre affection, notre bon souvenir et nos vœux de fructueux apostolat dans un grand centre.

Visiteurs; Le R. F. L.-Ph. Desrochers, c.s.v., Procureur provincial; M. le Curé H. Vézina de Ste-Claire-de-Colombourg la T.R. Mère Générale des Soeurs de Notre-Dame-Auxillatrice, le R.F. W. Pomerleau, c.s.v., Directeur à Amos, MM. Lemire de Landrienne, Dollard Lambert de Macamic, Larivière et Major de Val St-Gilles, Dallaire de Ste-Claire.

Dans la semaine du 15, la famille Wilfrid Vadeboncoeur recevait Mme Francis Lavoche et son fils Michel de Saint-Nazaire, ainsi que sa soeur le Caporal R. Vadeboncoeur du C.W.A.C. d'Ottawa.

Dimanche, le 18, avait lieu l'ouverture des Quarante-Heures en l'église paroissiale. Favorisés par une belle température, les paroissiens se rendirent nombreux aux offices de la matinée et du soir, pour rendre leurs hommages au Maître et exposer tous leurs problèmes à l'Auteur de tout bien.

L'ouverture des cours d'hiver à l'Ecole d'Agriculture se fit le 5 novembre. 29 jeunes bien disposés à devenir "Meilleurs Chrétiens et Agriculteurs" étaient rendus. Ce sont:

1<sup>ère</sup> année: MM.: Georges Bolduc, de Villebois; Yves Chabot, de Preissac; Florent Deslongchamps, de St-Mathias d'Authier; Léo Lambert, de Ste-Jeanne d'Arc Clerval; André Rivard, de Landrienne; Léon St-Pierre, de Beaucanton; Elol Veillette, de Dupuy.

2<sup>ème</sup> année: MM.: Guy Bazinet, de St-Vital; Hormisdas Alarie, de La Ferme; Clément Blais, de La Ferme; Marcel Boisvert, de La Ferme; Paul-Emile Castonguay, de Barraute; Roger Charbonneau, de St-Vital; Chs-Almé Gonthier, de Preissac; Gérard Gonthier, de Preissac; Joseph Lapointe, de Palmarolle; Guy Larivière, de Val St-Gilles; Léonard Larivière, de St-Vital; Paul Laroche, de Ste-Gertrude; Jean-Eudes Leclerc, de Roberval; Jean-Marc Lemelin, de

## Le Neuvième Emprunt en Abitibi Unité 133 - Amos-La Sarre

Rapport des ventes et pourcentage obtenu au 17 novembre inclusivement.

ABITIBI-EST		
	Objectif	Souscrit
Amos	\$276,000.	271%
Amos-Nord	7,000.	271%
Amos-Sud	8,000.	364%
Senneterre	33,000.	208%
Barraute	10,000.	163%
Barraute-Nord	4,000.	209%
Belcourt	4,000.	203%
Landrienne	4,000.	143%
Villemontel	3,000.	170%
	\$349,000.	261%
ABITIBI-OUEST		
La Sarre	\$144,000.	177%
La Sarre-Nord	7,000.	179%
La Sarre-Sud	18,000.	157%
Macamic & Ste-Rose	23,000.	307%
Taschereau	27,000.	164%
La Reine	11,000.	353%
Dupuy	14,000.	354%
Authier	4,000.	395%
Ste-Anne de Roq.	3,000.	170%
	\$251,000.	207%
UNITE	\$600,000.	238%

J.-A. FOURNIER, Organisateur Unitaire.

Preissac; Gérard Lord, de Landrienne; François Maltais, de Amos; Jean-Charles Ménard, de Villebois; Roger Prévost, de Preissac; Geo-Etienne Robitaille, de Dupuy; Jean-Marc Slight, de Amos; Adrien Soumis, de Amos; Jean-Claude Vezeau, de Ste-Claire-de-Colombourg; 5 de Preissac, 3 d'Amos et de St-Vital, 2 de Dupuy, La Ferme, Landrienne et Villebois.

## Ouverture de la campagne du Timbre de Noël

Un beau geste de la maison de courtage St-Onge et Fournier Incorporé

C'est au cours d'une émission radiophonique entendue sur les ondes de CHAD que les membres de notre Comité du Timbre de Noël ont lancé leur campagne qui commencée le 19 novembre se terminera le 21 décembre prochain.

Lundi dernier (le 19), de 6.30 à 6.45 p.m. M. J.-P. Dulac, gérant de la succursale d'Amos de la Banque Canadienne Nationale et président du Comité pour l'Abitibi a pris la parole aux stu-

dios de CHAD et a fait à notre population un chaleureux appel en faveur de cette oeuvre et du Camp de Santé de la Ferme qui lui doit son existence.

La partie musicale de ce programme d'un quart d'heure était fournie par M. Auguste Gagnon baryton qui a chanté "Première neige" de Charles Tanguy et "Charité" de J. Faure. Madame Pierre Trudel était au piano d'accompagnement.

## M. DULAC

Au cours d'une brève allocution, M. Dulac a rappelé que le Comité du Timbre de Noël est formé de citoyens d'Abitibi qui travaillent pour l'Abitibi. De tous les dollars affectés à l'achat de Timbres de Noël, dix sous sont dépensés pour l'impression des timbres, les frais de papeterie, publicité et correspondance, mais quatre-vingt-dix sous demeurent dans notre région et contribuent au maintien de notre camp de santé de La Ferme. Le président de notre comité local a loué la générosité proverbiale de notre population au cours des dernières campagnes et a exprimé le vœu que les sommes versées dans le

(suite à la page 5)

**SIROP MATHIEU**  
POUX, BRONCHES, BRONCHITES  
**CASSE LA TOUX**

**SE ROULE BIEN A BON GOUT!**  
**TABAC À CIGARETTES SWEET CAPORAL**

# Propos Féminins

## LE CAFARD

Va embrasser le plancher, cadran de malheur, qui ose me couper au plus beau de mon rêve ! C'est vrai, aujourd'hui dimanche, il me faut aller à la messe ; mais, il fait bien sombre, ici, pour dix heures. Je tire le store. Tiens ! Il neige. Qu'est-ce que ça peut bien me faire qu'il neige pour la première fois de l'année, et puis "zut", sortons, l'église ne viendra pas à moi, si je ne vais à elle.

Ils appellent ça de la neige cette eau qui nous mouille des pieds à la tête, cette giblotte fondante, salie par les pieds de tous les passants : quelle farce ! Ça me donne la nausée à moi, et puis, qu'est-ce qu'ils ont à rire ceux-là, comme si l'on pouvait rire par un pareil temps de chien.

Le dîner est terminé. Un autre de ces repas lourds tel qu'on en prend le dimanche midi : ça ne sert qu'à bourrer l'estomac. Maintenant, il me faut faire un discours : "Talon" ou "Frontenac", qu'est-ce que je puis bien dire de ces deux énergumènes ? Est-ce que je suis de leur siècle, moi ? Alors, qu'on me laisse la paix avec eux, et puis... lisons, ça vaudra mieux. Lire, des mots et puis encore des mots, toujours la même petite histoire contée et racontée cent fois. Ah ! ces Français, sont-ils niais pour la peine ? Ils mériteraient tous d'être pendus cinq ou six fois de suite. Et puis toi, radio énervant, auras-tu bientôt fini de me crier dans les oreilles ?... "La musique adoucit les moeurs" ; eh bien non ! tu me tombes sur les nerfs, tu me donnes la rage et je ne sais pas ce qui me retient de te briser en mille miettes.

La tête me bourdonne, il me semble, qu'elle va éclater, c'est là, en plein milieu du front, cela élance. Pourquoi ai-je une tête ? Est-ce que j'en ai besoin, moi, d'une tête ? Et si je serrais un peu plus fort cette cravate qui m'étouffe, assez, pour ne jamais avoir chaud, comme je serais heureux : plus de maux de tête, plus de tracasseries, rien que du silence. Et puis non, je ne le serai pas : Dieu m'en voudrait, et puis... je suis bien trop lâche.

Maurice DORAY

## Tout jeu a ses règles

Tout jeu a ses règles et l'alimentation n'est pas une exception. Manger est un jeu comme tout autre, mais sans quelque connaissance et observance des règles d'une saine alimentation, l'organisme abandonne ses efforts. Il peut en résulter de la fatigue, une peau sèche ou même des furoncles. Les résultats peuvent être encore plus sérieux et causer des accidents ou des maladies rares, comme le scorbut.

L'ère de doute et de théories contradictoires au sujet d'un régime alimentaire bien équilibré pour les Canadiens, est chose du passé. Le Canada a des Règles alimentaires, rédigées par des experts. Elles sont assez générales pour s'adapter à plusieurs modèles de repas différents, et flattent vos caprices individuels. Elles ne disent pas "ne faites pas ceci, ne faites pas cela".

Si tous les Canadiens les observaient, ils accroîtraient certainement leur résistance à l'infection, ils amélioreraient leur système nerveux, ils diminueraient la fatigue et ils obtiendraient nombre d'autres améliorations à la santé. Pourquoi ne pas apprendre ces règles maintenant ?

Règles alimentaires au Canada (\*). Voici quels sont les aliments protecteurs de la santé.

Consommez ces aliments chaque jour.

1. **LAIT** — Adultes, d'un demi-litre à une chopine. Enfants, de trois demi-litres à une pinte.

2. **FRUITS** — Une portion d'agrumes ou de tomates, ou de jus de tomates ou d'agrumes ; et une portion d'autres fruits.

3. **LEGUMES** — Au moins une portion de pommes de terre ; au moins deux portions d'autres légumes, de préférence feuillus, verts ou jaunes, et souvent crus.

4. **CÉRÉALES ET PAIN** — Une portion d'une céréale à grain entier et au moins quatre tranches de pain à vitamine B. Approuvé-Canada (blé entier, brun ou blanc\*, avec beurre).

5. **VIANDE ET POISSON** — Une portion de viande, de poisson, de volaille ou d'un succédané de la viande, comme les haricots, les pois, les noix, les oeufs ou le fromage. Consommez également des oeufs et du fromage, au moins trois fois par semaine chacun, et du foie fréquemment.

Une huile de foie de poisson, comme source de vitamine D, devrait être donnée aux enfants et aux femmes enceintes. Elle peut également être conseillée aux autres adultes.

Le sel iodé est recommandé. \*Approuvées par le Conseil canadien de l'Alimentation, 1944.

Renseignez-vous

## Les céréales et leur lexique

### Blé

Blé concassé : grain entier nettoyé, puis concassé assez grossièrement.

Blé en paillettes (flaked) ou roulé : grain entier nettoyé, passé entre rouleaux chauffés.

Farina ou semolina : farina foncée : petites particules granuleuses qui se forment au cours de la mouture du blé propre en farine de blé entier ; farina claire : petites particules granuleuses qui se forment au cours de la mouture du blé propre en farine blanche.

Germe de blé : le germe du grain de blé. On trouve dans le commerce des germes auxquels du son a été ajouté, des germes que l'on a dégraissés pour qu'ils se conservent mieux.

Son : péricarpe des céréales après qu'il a été séparé par l'action de la mouture.

### Farines :

Farine de blé entier, vitamine B (Canada approuvée) : contient au moins 95 pour cent par poids du blé entier dont elle a été moulue. Une livre de farine sèche doit contenir 625 unités internationales de vitamine B-1.

Graham : peut être une farine de grain entier de blé, nettoyé, moulu en farine sans rien enlever ou un mélange de farine entière et de farine blanche. Les standards ci-haut mentionnés ne sont pas exigés.

### Farine blanche :

Farine blanche (vitaminée : Canada approuvée) : farine blanche dans laquelle une forte proportion de vitamines qui se trouvent naturellement dans le grain de blé original est retenue au cours de la mouture. Une livre de farine sèche doit contenir 400 unités internationales de vitamines B-1.

Farine à pain ou à toutes fins : faite de blé dur de printemps, nettoyé, décortiqué et raffiné, dont les enveloppes externes et le germe sont enlevés au cours de la mouture.

Farine à pâtisserie : faite de blé d'automne, tendre, traité de la même façon que la farine à pain.

Farine à gâteau : semblable à la farine à pâtisserie, mais plus finement moulue.

Si aucune farine est additionnée d'ingrédients inoffensifs destinés à en modifier la couleur ou les propriétés boulangères, les étiquettes apposées sur tous les paquets ou colis devront porter la mention : "Cette farine contient des bonificateurs".

Les pâtes alimentaires sont faites de farine fine de blé dur délayée avec de l'eau, moulée et desséchée. Le macaroni est généralement moulé avec des tubes perforés. Le spaghetti et le vermicelle sont semblables au macaroni, mais de très petit calibre et sans trou. Les nouilles se coupent en forme de lanières de diverses largeurs. Si les pâtes alimentaires son vendues comme un produit contenant des oeufs elle devront contenir au moins 5% pour cent des matières solides de l'oeuf ou du jaune d'oeuf.

### Avoine

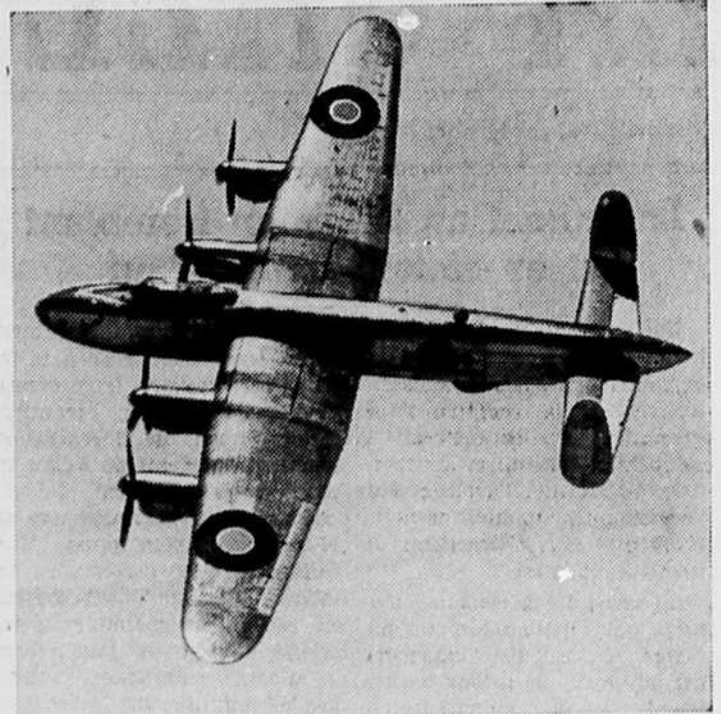
Avoine roulée (ou aplatie) :

Régulière : grain entier, nettoyé, décortiqué, puis passé entre des rouleaux chauffés.

A cuisson rapide : même procédé, mais le grain est coupé en morceaux avant d'être passé entre les rouleaux.

Farine d'avoine : Farine finement moulue, faite d'avoine nettoyée et décortiquée.

## Le nouvel avion "Aries"



L'Aries est un nouvel avion Lancaster, à quatre moteurs. Le voici photographié en plein vol.

## COLONISATION

### Faire renaître l'enthousiasme

Il n'y a pas bien longtemps que l'on a commencé, dans la province de Québec, à s'occuper un tant soit peu activement de l'oeuvre de l'établissement des nôtres. De fait, c'est aux environs de 1931 que fut inauguré dans la province de Québec le premier programme de quelque envergure subventionné conjointement par Ottawa, Québec et, dans certains cas, les municipalités. C'était du neuf. Nos cultivateurs, pour la première fois, se sentirent appuyés dans leur tentative de garder leurs enfants à la terre. Ils crurent, et ils n'eurent pas tout à fait tort, qu'ils seraient bientôt à même de compter sur l'aide substantielle des corps publics pour accomplir leur devoir, établir leurs enfants. Les quelques fervents de la colonisation — ils ne furent jamais nombreux — se réjouirent de ce premier essor.

Puis vint le Plan Vautrin. Le mouvement de colonisation s'accrut davantage. La fondation des sociétés diocésaines de colonisation et leur fédération ne fut pas sans aider considérablement à créer un climat favorable à la conquête de nouvelles terres. Presque tous les diocèses de la province se virent concéder des territoires à coloniser. Des comités paroissiaux furent

fondés en nombre d'endroits et la population, mise au fait de ces développements, surtout dans l'ouest québécois, n'hésitèrent pas à aller prendre possession des nouveaux domaines. Les paroisses se multiplièrent. L'esprit de conquête maintes fois manifesté par les nôtres semblait se raviver. Les intéressés à l'oeuvre furent nombreux et l'enthousiasme à l'endroit de la cause se généralisa pour la première fois. Partout, dans les cercles soucieux de l'établissement

(suite à la page 7)

## Recette

### COEUR BOUILLI

Coeur (voir la note ci-dessous).  
Eau pour couvrir,  
1 1/2 c. à thé de sel pour chaque pinte d'eau employée,  
1 carotte,  
1 branche de persil,  
1 feuille de laurier,  
3 grains de poivre noir,  
3 clous de girofle.  
Enlever veines et artères du coeur à l'aide de ciseaux et bien laver. Couvrir d'eau et faire mijoter avec les assaisonnements pendant 2 ou 3 heures, ou jusqu'à ce que le coeur soit tendre. Servir chaud avec une sauce aux raisins.

NOTE : Calculer un coeur d'agneau ou un petit coeur de porc par personne. Un coeur de veau moyen ou un gros coeur de porc servira deux personnes. Un coeur de boeuf moyen servira 6 personnes.

### Orge

Mondé : grain entier nettoyé, dont la matière enveloppe seulement est ôtée.

Perlé : grain nettoyé, débarrassé de l'enveloppe et de la plus grande partie du son.

**QUATRE générations de femmes heureuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE**

**PILULES ROUGES**

POUR LES FEMMES FAIBLES ET FAIBLES

FAIBLEUR, FAIBLESSE, MANQUE D'APPÉTIT, TROUBLES FÉMININS SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

PARADOL

DR CHASE

**Paradol**

POUR MAL DE TÊTE ET AUTRES DOULEURS

**LES UNITES SANITAIRES...**

(suite de la première page)  
territoire et le chiffre de leur population. Son but est de promouvoir l'hygiène publique dans le comté, en vue de diminuer la mortalité infantile et la tuberculose, de prévenir les épidémies et d'améliorer la santé des gens en corrigeant les défauts physiques sérieux chez les jeunes, en surveillant la salubrité, et en faisant disparaître les nuisances."

Les dépenses prévues à cet égard pour l'année fiscale 1945-46 atteignent \$1,108,000. C'est un joli denier dont la province, seule, assume la plus grosse part, soit \$948,000.

**Éléments de Santé Publique**

L'administration de la santé publique est à la fois une science et un art, qui concerne l'organisation et le fonctionnement des divers organismes gouvernementaux destinés à l'amélioration du bien-être physique de la population. Elle tend à améliorer la santé et à augmenter de plus en plus ses moyens de prévention. Naturellement, cette administration s'occupe d'abord des questions de salubrité, collective, puis celle-ci même dépend directement de la somme des cas particuliers. Nous savons que tout programme de santé publique repose sur ces quatre besoins fondamentaux de la nature humaine : nourriture, logement, protection et enseignement. Mais un bon programme doit également comprendre les éléments suivants : eugénisme, puériculture, alimentation, salubrité publique, démographie, recherches scientifiques, hygiène maternelle, hygiène personnelle et mentale, hygiène industrielle, enseignement de l'hygiène et prévention des maladies non contagieuses.

Telle est l'oeuvre des Unités sanitaires de la province de Québec. On ne saurait trop souligner l'importance de ce travail. Il convient aussi de rappeler la collaboration que nous avons reçue de la "Rockefeller Foundation" dont la générosité nous a permis de fonder un cer-

**Les activités...**

(suite de la page 8)  
bureau de direction pour l'année 1945-46. Le comité élu, est comme suit :

Président : J.-H. Norrie, I.M., fils du regretté J.-P. Norrie, président du club, l'an dernier ; Vice-Président : Wm. Lipsett ; Secrétaire : J.-J. Martel, et directeurs : W. D. Hill, R. Roux et K. Irving. Comme entraîneur du club, M. Paulo Lanouette fut choisi, tandis que le gardien de buts, M. Roland Bourgeois, a été proposé et élu à l'unanimité, capitaine du club Inspiration pour la présente saison.

De son côté, le Garage Central ne semble pas encore avoir fait d'assemblée, mais il est certain cependant qu'il aura des surprises à offrir lorsque la saison débutera. En effet, il est rumeur que quelques nouveaux joueurs ont été ajoutés à la liste du club. Ceci donnera un renfort appréciable, et rendra la lutte beaucoup plus intéressante, vu que les autres clubs semblent aussi très bien équipés pour entrer dans la mêlée.

**DEMANGEAISON ARRETEE**

EN UN CLIN D'OEIL OU ARGENT REINS  
Pour soulager vite la démangeaison causée par eczéma, pied d'athlète, gale, pustules, etc., employez la PRESCRIPTION D. D. D. liquide, multicomposée, pure, rafraîchissante. Non grasse, non tachante. Soulage promptement la démangeaison vive. Ne souffrez plus. Demandez à votre pharmacien la PRESCRIPTION D. D. D.

tain personnel médical pour étudier l'hygiène et la médecine préventive dans les universités de Toronto, Harvard et John Hopkins.

Aujourd'hui, notre personnel compte près de deux cents diplômés en hygiène publique dont quelques-uns ont complété plusieurs années d'études très poussées et spécialisées.

Bien qu'elles n'existent que depuis 1926, les Unités sanitaires de la province de Québec ont donné des résultats considérables et très satisfaisants. A l'époque où l'on établit l'Unité sanitaire de Beauce, notre population atteignait 2,561,800 âmes. Montréal, Lachine, Outremont, Verdun, Westmount et quelques autres villes avaient leur bureau de santé respectif, mais le reste de la province était loin de bénéficier des avantages de l'hygiène et de la médecine préventive. En 1927, les comtés de St-Jean Iberville, Lac St-Jean-Roberval et St-Hyacinthe-Rouvillé s'organisèrent. En 1928, ce furent le tour de Témiscouata-Rivière-du-Loup, Nicolet et Jo-

**Ouverture de la...**

(suite de la page 3)  
passé seront doublées cette année.

Après avoir exprimé sa reconnaissance à notre population, M. Dulac a tenu à rendre un témoignage spécial de gratitude à la maison de courtage St-Onge & Fournier Incorporé d'Amos qui a mis à la disposition du Comité, à titre purement gratuit, quinze émissions radiophoniques sur les ondes de CHAD, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, à 6.30 p.m. du 19 novembre au 21 décembre terme de la campagne qui se poursuit en ce moment.

**Beau geste de la Maison St-Onge & Fournier Inc.**

A propos de ces émissions nos lecteurs apprendront sûrement qu'elles sont une innovation dont l'initiative revient à M. J.-Albert Fournier, gérant de cette maison de courtage. En effet, du 22 octobre au 16 novembre, alors qu'il était organisateur de l'unité 133 Amos-La Sarre, M. Fournier a présenté en appui à la campagne du neuvième Emprunt 15 émissions auxquelles ont pris part des artistes d'Amos tels que MM. Pierre Trudel, Paul Boutet, Robert Bourbeau, Arthur Drouin, Mlle Thérèse Drouin, Isabelle St-Onge et Marthe St-Onge artistes de la chanson et de la grande romance ; Mesdames Marthe Drouin, Godbout et Charles Barbès ainsi que Mlle Jeannine Brunet pianiste, Ghislaine Duchemin, Jeannine Roy et Claire Simard violonistes, Mlle Jacqueline Sylvestre, violoncelliste, Madame Pierre Trudel, Mlle Collette Duchemin et Jeanne Simard, au piano d'accompagnement et Mlle Georgette Tardif, diseuse.

Le succès remporté par ces artistes locaux et la faveur avec laquelle ils ont été accueillis de nos auditeurs a suggéré à M. Fournier de continuer ces émissions au nom de la maison St-Onge & Fournier, à l'appui de la campagne du Timbre de Noël

En offrant ses remerciements, à cette maison de courtage lundi soir, M. Dulac s'est sûrement fait l'interprète de toute notre population vivement intéressée à entendre ces émissions.

**ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS**

liette. Depuis lors, chaque année, de nouvelles Unités sanitaires se créent. En 1938, la première institution urbaine du genre s'ouvrit à Trois-Rivières en même temps que des établissements analogues naissaient dans Shefford, Compton, Drummond, Frontenac et Wolfe.

**Baisse du Taux de Mortalité**

Un coup d'oeil sur les taux généraux de mortalité indique que l'oeuvre si bienfaisante des Unités sanitaires a provoqué une régression appréciable. En effet, la mortalité générale, qui atteignait 14.2 par 1,000 âmes est tombée en 1940 à 10.1. La mortalité infantile de 142.0 qu'elle était en 1926 est descendue à 70.3 par mille naissances vivantes, la tuberculose de 125.2 à 76.2, la diphtérie de 14.0 à 7.1 et la typhoïde de 9.0 à 4.0 par cent mille habitants.

Mais on ne saurait se faire une idée exacte du travail accompli par les hygiénistes de la province de Québec si l'on s'abstient d'étudier les rapports annuels de la division des Unités sanitaires. Chaque année, par exemple, plus de 50,000 enfants sont immunisés contre la diphtérie et plus de 25,000 reçoivent des immunisations de rappel. On estime que 80 p.c. environ des enfants qui habitent les régions desservies par des Unités sanitaires sont protégés et que 95 p.c. des cas malheureux qui surviennent éclatent chez des non-immunisés. Tout le monde sait qu'il n'y a pas eu un seul cas de variole dans la province depuis une douzaine d'années.

**Prenez un Pepsi**



**IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX**  
Pepsi-Cola est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada Limited.

Au cours de 1944, par exemple, le travail accompli dans les divers domaines de l'hygiène et de la médecine préventive a été très considérable. En voici un aperçu : 1,945 cliniques antituberculeuses comportant l'examen de 63,730 personnes, 7,785 cliniques de puériculture au cours desquelles on a examiné ou réexaminé 133,273 nourrissons (0 à un an), 99,272 enfants d'âge préscolaire (un à six ans). Par ailleurs, les hygiénistes (infirmières ou médecins) ont vu à domicile 123,242 nourrissons et 172,783 enfants d'âge préscolaire. Plus de 9,000 conférences touchant l'hygiène de l'âge scolaire furent données devant 249,150 personnes et les examens médicaux ou physiques atteignirent 146,000 écoliers. En somme,

la lutte aux maladies contagieuses, l'élimination des défauts physiques, l'immunisation et la vaccination, la distribution des produits biologiques, l'enseignement de l'hygiène à tous les âges et sous toutes ses formes, la surveillance de la salubrité publique constituent la base de la bataille entreprise pour assurer la santé à la population de la province de Québec et les Unités sanitaires accomplissent leur oeuvre humanitaire et féconde avec une régularité et un succès sans cesse croissants. La santé semble le principal élément du bien-être et la province de Québec s'efforce d'en faire bénéficier toute sa population. Pauvres et riches ont droit de vivre et de vivre bien portants.

**Améliorations et innovations au Pacifique Canadien.**



La haute direction du Pacifique Canadien est à faire des recherches et à conduire des expériences pour l'amélioration de ses services de transport d'après-guerre. Les experts de la compagnie travaillent donc à la transformation des wagons pour le plus grand confort des voyageurs, ainsi qu'à la fabrication de nouveaux modèles de wagons à marchandise et de locomotives d'un type amélioré. Les photos ci-contre nous font voir quelques-unes des améliorations et innovations de l'année, dans le domaine du transport, au C.P.R. On voit un wagon

en aluminium, le premier du genre au Canada, pesant 4,200 livres de moins que le wagon en acier; un wagon comportant un vestiaire, ce qui permet d'éliminer les filets à bagages; une fenêtre d'une largeur de 5 pieds, dans le wagon-salon-café, ce qui permet de mieux voir à l'extérieur; un nouveau type de locomotive pesant 7,000 livres de moins que la locomotive qui vient immédiatement après dans la même série pour service sur trains locaux et trains de fret. (Photos C.P.R.)

# Vie Economique

## Pour hâter la construction d'habitations

La demande d'habitations est tellement grande qu'on s'évertue à chercher toute espèce de moyens pour en construire des milliers. Le gouvernement fédéral, par l'entremise de **Wartime Housing** et grâce à des ententes avec plusieurs municipalités, a déjà construit 1,123 habitations qui seront louées aux ex-combattants ou aux familles dont les chefs sont encore aux Armées. De plus, le gouvernement a entrepris des pourparlers pour la construction de 1,414 nouvelles demeures, en plus de 17,000 déjà construites pour abriter les travailleurs de guerre.

Les compagnies d'assurance ont soumis un projet de construction de maisons et ce projet est actuellement à l'étude.

La construction de maisons à un rythme accéléré ne devrait pas tarder à cause d'un projet du gouvernement qui facilitera la tâche des entrepreneurs. En effet, les entrepreneurs, seuls ou en groupe, qui construiront des maisons à l'intention des militaires ou des démobilisés, pourront emprunter de l'argent sous l'empire de la Loi nationale sur l'habitation. Selon le projet, l'entrepreneur devra mettre en valeur des terrains et construire de bonnes maisons à prix modiques, conformément aux dispositions de la loi. Ces maisons devront être vendues aux militaires, aux démobilisés ou aux personnes à leur charge, du moins pour un certain temps. La maison sera vendue à un prix n'excédant pas par plus de \$350, \$425 ou \$500 la valeur d'emprunt, selon qu'elle aura deux, trois ou quatre chambres à coucher. (L'administration de la Loi sur l'habitation déterminera la valeur d'emprunt de chaque maison qui équivaudra sensiblement au coût de la construction.)

Le gouvernement s'engage à acheter toute maison qui n'aura pas été occupée en deçà d'un an de sa construction. On facilitera aux entrepreneurs la tâche d'obtenir les matériaux.

## Pas de crème à fouetter

La Commission des Prix et du Commerce tient à rappeler que la crème vendue par un distributeur de lait est encore limitée à un contenant de gras de beurre de 18 pour cent, ce qui signifie que l'on défend la production de la crème à fouetter.

Avant le 1er novembre, les ventes de gras de beurre sous forme de crème étaient limitées à la quantité vendue par le distributeur en juin 1944. Mais, étant donné une augmentation de la population depuis cette date, due surtout au retour de nos militaires, on a accordé une augmentation de 10 pour cent des ventes de gras de beurre, sous forme de crème.

## L'excursion des moissons de l'ouest

Dans un dernier rapport sur l'excursion des moissons de l'ouest, M. Arthur MacNamara, le sous-ministre du Travail, souligne une fois de plus que les exigences des récoltes dans l'ouest ont été remplies grâce au concours des autorités fédérales et provinciales.

En tout, 5,387 moissonneurs ont été dépêchés dans l'ouest par l'entremise du Service national de Placement. Soixante-trois bureaux de placement d'Ontario et de l'ouest du Québec ont embauché les travailleurs pour l'aide agricole durant la saison des moissons dans l'ouest.

Les cultivateurs formaient 4,620 du total et les autres 555 moissonneurs avaient été embauchés dans l'industrie. Notons que 212 femmes, autrefois domiciliées sur les fermes de l'ouest, ont participé à l'excursion.

Grâce au concours des représentants agricoles des provinces et des bureaux locaux du Placement, les travailleurs ont été repartis dans les régions où sévissait la pénurie de main-d'œuvre agricole. Au début, 1,576 sont allés au Manitoba, 2,680 en Saskatchewan et 1,131 en Alberta. On avait pris des dispositions pour toute transmutation interprovinciale selon les besoins.

Les travailleurs ont voyagé à titre gracieux pour se rendre dans l'ouest. Les compagnies de chemin de fer avaient fait des prix de faveur au ministère du Travail. Chaque moissonneur n'a eu que \$10.00 à déboursier pour le voyage-retour.

Les fonctionnaires de la main-d'œuvre agricole de l'ouest et les cultivateurs se sont dit heureux du calibre des moissonneurs de l'Est et de leur opportune assistance. C'est ce que déclare M. MacNamara.

Le sous-ministre ajoute que le gouvernement des moissonneurs de l'est et celui des travailleurs de l'ouest pour la récolte de foin et de grain dans l'est, sont un exemple notable de la collaboration pratique dans le domaine des relations fédérales-provinciales.

## Un programme renseigne sur place les militaires sur les occasions d'emploi

"Il y a en ce moment une foule d'emplois qui trouvent peu de travailleurs dans les salaisons, les chantiers, les scieries, les mines de charbon et d'or, les fonderies et autres industries, déclare aujourd'hui l'honorable Humphrey Mitchell, ministre du Travail. On est généralement d'avis que la nouvelle source de main-d'œuvre (les militaires licenciés et les gens libérés par les industries de guerre) n'a pas accepté ces emplois à cause des conditions de salaire et de travail. Il y a malentendu à ce sujet. Les conditions de travail et les taux de salaires dans les industries en question sont actuellement meilleurs que jamais. On les maintiendra pour un temps très considérable".

Le gouvernement fédéral a établi, sous ce rapport, un programme pour renseigner les militaires rapatriés et ceux qui sont cantonnés au Canada sur les occasions d'emplois dans les industries en question après leur libération. On organise sous des auspices spéciaux des visites aux établissements industriels et commerciaux.

Vous les Préférerez

THÉ ET CAFÉ

"SALADA"

Le pays admis dans l'assemblée des Nations-Unies, le 9 janvier

OTTAWA. — Le premier ministre, le très honorable Mackenzie King, a annoncé, à la Chambre des Communes, que le Canada est devenu, depuis le 9 novembre 1945, et officiellement un membre de l'assemblée des Nations-Unies. Il a fait cette révélation en déposant devant la Chambre des copies du protocole du dépôt des instruments de ratification de la charte de San Francisco, qui fut signé par M. Byrnes, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, le 24 octobre dernier.

Voici une traduction de ce qu'a dit le premier ministre : "Le paragraphe 3 de l'article 110 de la charte prévoit que celle-ci entre en vigueur le jour où les républiques de Chine, de France, l'Union des républiques soviétiques et socialistes, le Royaume-Uni et les Etats-Unis et une majorité des autres Etats signataires déposent les instruments de ratification de ce document. Le même paragraphe 9 prévoit en outre qu'un protocole du dépôt des instruments de ratification soit préparé par le gouvernement des Etats-Unis et communiqué aux Etats signataires. Les ratifications nécessaires ayant été déposées à Washington, le 24 octobre 1945, la charte a pris force de loi et le présent protocole a été rédigé.

"Les instruments de ratification de la charte par le Canada, après avoir été approuvés par le Parlement, furent signés par Sa Majesté le Roi à Londres, le 1er novembre, et furent déposés à Washington par l'ambas-

sadeur du Canada aux Etats-Unis le 9 novembre.

"Le paragraphe 4 de l'article 110 de la charte prévoit encore que les Etats signataires qui la ratifieront après qu'elle sera entrée en vigueur deviendront membres originaux des Nations-Unies la date où ils déposeront leurs instruments de ratification. "Le Canada est donc devenu officiellement un membre original de l'assemblée des Nations-Unies, le 9 novembre 1945."

## C. G. Cockshutt . . .

(suite de la page 2)

M. J. B. Challies, de Montréal, succède à M. V. R. Smith, de Toronto, comme président du comité exécutif. MM. R. D. Harkness, de Montréal, et R. A. Bryce, de Toronto, ont été élus vice-présidents, tandis que MM. J. L. Carson, de Toronto, et James Muir, de Montréal, ont été élus respectivement trésorier honoraire et trésorier honoraire adjoint.

M. Cockshutt est président du comité exécutif et président de la compagnie Cockshutt Plow tandis que M. Challies est vice-président et ingénieur-conseil de la Shawinigan Water & Power Co.

Soixante-cinq secrétaires de Boards of Trade et de Chambres de Commerce du Canada siègeront pour étudier des problèmes concernant le commerce et les affaires, sous la présidence de M. H. J. Lassaline, de Windsor, Ontario.



## PRÊTS POUR AMÉLIORATION DE FERMES

● En vertu de la Loi de Prêts pour Amélioration de Fermes, un fermier peut maintenant emprunter à conditions spéciales pour acheter des instruments aratoires, du bétail ou un système d'électrification de ferme, pour de la clôture, du drainage, des réparations aux bâtisses ou autres améliorations de ferme.

Cette Banque est pleinement en mesure de faire des prêts aux fermiers en vertu des dispositions de cette Loi.

Consultez le Gérant de notre succursale la plus proche.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Succursale d'Amos : J.-R. PELON, gérant

## La femme GARDIENNE DU FOYER RURAL

IL Y AVAIT 5 CERCLES DE FERMIERES EN 1915

IL Y EN A MAINTENANT 877

Economisons pour l'avenir

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

# Revue des Livres

## LES GRANDS AUTEURS SPIRITUELS

L'abondance de la production littéraire en notre XXe siècle ne signifie pas qu'il faille dire un adieu définitif à la littérature ancienne qui nous a laissés, on le sait, des chefs-d'œuvre non encore surpassés. Notre littérature religieuse en particulier recèle, elle aussi, des richesses incomparables et le temps est venu de les exploiter.

Le révérend Père Roméo Boileau, c.s.c. a extrait à cet effet les meilleurs pages des traités les plus renommés des grands auteurs spirituels : sainte Thérèse d'Avila, saint Jean Chrysostome, le Père de Caussade, s.j., Dom Guéranger, etc. Ceux qui n'aiment pas perdre leur temps à la lecture des pages sans vie et sans valeur seront heureux de se mettre à l'école des grands maîtres.

Grâce au talent du révérend Père Boileau, dix tracts sur les sujets les plus variés sont maintenant en librairie : **L'abandon à la Providence, Les Béatitudes, La Paix intérieure, Le Pater, Le Carême, Saint Joseph, La Douceur**, etc.

FIDES présente là une collection qu'on appréciera grandement, vu l'impossibilité où sont nombre de lecteurs d'aller puiser aux sources même des grands maîtres de la vie spirituelle.

Il ne faudrait pas croire que cette collection ne s'adresse qu'à une classe particulière de gens. Bien qu'elle s'adresse spécialement aux âmes déjà arrivées à un certain degré de perfection, cette doctrine convient à tous les chrétiens.

La bande de papier solide et en deux couleurs qui réunit les dix tracts donne à toute la collection une présentation des plus soignées.

On peut s'abonner immédiatement aux dix prochains numéros de la collection en s'adressant à FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1, pour le prix de \$1.00.

300 pages de littérature religieuse pour \$1.00 seulement.

## JE FAIS MON ACTION DE GRACES

Par Antonio VILLENEUVE, ptre

Les enfants déplorent parfois de n'avoir en main rien qui puisse les aider à mieux profiter du temps qui suit la communion. Même les personnes plus âgées, les pensionnaires, les séminaristes et les habitués de la communion fréquente se trouvent souvent en face d'une situation analogue. Qu'ils se consolent : FIDES vient de rééditer à leur intention le volume de M. l'abbé Antonio Villeneuve du diocèse de Chicoutimi : **JE FAIS MON ACTION DE GRACES**.

Dans la première partie du volume, le lecteur trouvera des considérations pieuses et théologiques sur la gloire de Dieu, l'union du Christ par la communion et la pratique de l'action de grâces.

La seconde partie est une gerbe d'humbles adorations, de fervents remerciements et de généreuses offrandes aux Trois Personnes de la Sainte Trinité : adorations, remerciements, offrandes, variant selon la liturgie de chacun des jours de la semaine.

Voilà donc un livre d'or que tous voudront se procurer. Une quarantaine d'illustrations, toutes plus suggestives les unes que les autres, donnent au volume une présentation artistique. Rien, en effet, n'a été négligé pour suggérer aux âmes de salutaires pensées et leur faire profiter des précieux instants qui suivent la sainte communion.

La présentation typographique ne le cède en rien à la présentation artistique. Texte imprimé en rouge et en noir, beaucoup d'espace et d'air, divisions et subdivisions nettement marquées. Le tout présenté sur un papier de choix et en un format portatif.

**JE FAIS MON ACTION DE GRACES** est un livre qu'on voudra se procurer à cause de son caractère éminemment pratique et de sa présentation artistique.

Volume de 109 pages illustrées, en vente partout et chez FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, au prix de \$0.50 (par la poste : \$0.55).

## LES DEVOIRS DE LA FEMME DANS LA VIE SOCIALE ET POLITIQUE

Sa Sainteté PIE XII

Un peu dans tous les milieux, on a déjà beaucoup protesté contre le travail de la femme hors de son foyer. Mais dans cette lutte autour de l'émancipation de la femme, il est deux choses qu'il ne faudrait pas confondre : le travail de la femme hors de son foyer et le rôle véritable qu'elle peut et doit jouer dans la vie sociale et politique de son pays.

Sa Sainteté le Pape Pie XII, dans une allocution prononcée le 21 octobre dernier devant un groupe de femmes et de jeunes filles italiennes vient de projeter la lumière de son expérience et de son autorité sur ce grave et délicat problème. Le texte complet de ce discours vient de paraître chez FIDES sous le titre de : **LES DEVOIRS DE LA FEMME DANS LA VIE SOCIALE ET POLITIQUE**.

Le Saint Père rappelle d'abord la dignité de la femme, analyse ensuite les caractéristiques des deux sexes, puis fait l'éloge de la vocation au mariage aussi bien que de celle du célibat. Ces principes posés, le Souverain Pontife dénonce le totalitarisme et le capitalisme parce que défavorables à la sainteté de la famille et à la dignité de la femme. Il invite ensuite la femme à se dévouer aux intérêts de ses semblables dans une foule de questions sociales et politiques qui ne sauraient trouver leur solution qu'avec la coopération du travail féminin parce qu'elles exigent "du tact, de la délicatesse, de l'instinct maternel plutôt que de la rigueur administrative". Entre autres problèmes, mentionnons ceux qui concernent la dignité de la femme, l'intégrité et l'honneur de la jeune fille, la protection de l'éducation de l'enfance.

Le Souverain Pontife a prononcé son discours devant un groupe d'Italiennes mais les principes qu'il pose et les directives qu'il enseigne ne laissent

aucun doute sur l'universalité de son enseignement.

Plaquette de 30 pages. En vente dans toutes les librairies et chez FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1, au prix de \$0.10, par la poste : \$0.13 — \$1.00 la douzaine — \$7.00 le cent.

## LE CONTE FANTASTIQUE AU XIXe SIECLE

John-A. GUISCHARD, M.A., Ph. D.

Que les enfants ne se réjouissent pas trop, il s'agit moins ici d'un livre de contes que d'un chapitre sur l'histoire de la littérature. L'auteur, monsieur John-A. Guischard, M.A., Ph. D., a voulu remonter à l'origine des contes qui ont charmé notre enfance ; il a cherché à en connaître les auteurs et leur source d'inspiration.

Après un rapide coup d'oeil sur le conte fantastique depuis le monde préhistorique jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, il nous invite à un tour d'Europe et d'Amérique afin de nous présenter les principaux conteurs d'Allemagne, des Etats-Unis, de France, d'Angleterre et de Russie. Le lecteur fera ainsi connaissance avec : J.-P. Richter, Hoffman, Keller, Baumbach, Irving, Allan Poë, O'Brien, H. James, Marion Crawford, Balzac, Théophile, Gauthier, Gustave Flaubert, Alphonse Daudet, Anatole France, Guy de Maupassant, Sir Walter Scott, Oliphant, Conan Doyle, Kipling, etc.

L'auteur donne, en quelques phrases, les particularités qui caractérisent chacun des conteurs, résume chacun de leurs contes et nous révèle la source de leur inspiration.

**LE CONTE FANTASTIQUE AU XIXe SIECLE**, édité récemment chez FIDES a tout le charme d'un roman sans en connaître les imperfections. Ceux qui aiment les contes, y trouveront de quoi les charmer ; ceux qu'intéresse la littérature y verront également leurs désirs satisfaits.

A tous, petits et grands, ce livre réserve des heures de lecture à la fois sérieuse et intéressante. A l'invitation de l'auteur que tous "s'embarquent pour une croisière vers les rives nuageuses du rêve et de la fantaisie".

Volume de 180 pages. En vente partout et chez FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1, au prix de \$1.00. Par la poste : \$1.10.

**"ACHETEZ DES CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE"**

## Faire renaitre...

(suite de la page 4)

des fils sur la terre, l'on entre-tint une confiance en l'avenir de l'agriculture et surtout de la classe agricole. L'on se croyait à l'aurore de temps meilleurs.

En 1937, une autre entente fut conclue avec le gouvernement d'Ottawa. L'essor donné par le Plan Vautrin se continua. L'enthousiasme se maintint. Les paroisses continuèrent de s'ouvrir et du moment que la nouvelle se répandait dans un diocèse les jeunes couples, avides de s'établir, n'hésitaient pas à répondre à l'appel de la terre, ils ne tardaient pas à remplir les cadres. Tous les employés du Ministère étaient comme saisis malgré eux de la grandeur de l'oeuvre à laquelle ils participaient. Les missionnaires-colonisateurs s'employaient, de toute la puissance de leur zèle, au recrutement des familles. On sentait déjà qu'il y avait soulagement dans les paroisses surpeuplées. On était surtout à même de constater le nombre sans cesse croissant de colonies nouvelles. Il y avait de l'entrain ; il y avait de l'élan. La province s'agrandissait sans cesse en établissant ses fils.

Malheureusement la guerre éclata en 1939 et, par la force des circonstances, nos dirigeants et tous les intéressés à l'oeuvre de la colonisation durent porter ailleurs leur attention. L'établissement des nôtres fut relégué du second plan. Dans certains milieux, il passa dans l'oubli. Il ne fut plus question d'ouvrir de nouvelles paroisses ; l'on allait, au moins pour la durée de la guerre, se contenter de remplir les cadres. La propagande en faveur de l'oeuvre se ralentit, l'enthousiasme se refroidit pour en venir à disparaître complètement. Ceux des jeunes couples qui auraient pu s'établir préférèrent, pour la plupart, prendre le chemin des villes pour y gagner des argents, y mener une vie plus facile. Ce fut la guerre créant partout l'abondance, et l'exode vers les centres urbains ne put faire autrement que de s'accroître. Là où l'on s'était accoutumé pendant un certain nombre d'années à effectuer de 2,000 à 3,000 établissements nouveaux par année, l'on est tombé à 400 ou 500. Ce qui est plus grave encore c'est que la guerre n'a pas aidé à développer l'amour du sol, la recherche de la sécurité.

Maintenant que le conflit a pris fin, que petit à petit l'on reviendra à la vie normale, il va nous falloir penser à reprendre la colonisation et, ce qui conditionnera le succès de l'entreprise, à faire renaitre l'enthousiasme chez tous les intéressés. Il faut que la vie se continue, et pour qu'elle puisse normalement se continuer il faudra que les cultivateurs s'occupent de nouveau de l'établissement de leurs enfants, qu'ils veulent

(suite à la page 2)

## La R.A.F. survole le pôle magnétique du Nord



Photo prise le 20 mai par un membre de l'équipage de l'avion Lancaster "Aries" construit en Grande-Bretagne de l'Empire Air Navigation School de la Division de l'entraînement au vol de la R.A.F., lors de son envol au-dessus du Pôle magnétique du Nord de Goose Bay, Canada. Les caméras de la R.A.F. ont pris des photos de la guerre, mais elles ont ici photographié un autre combat gagné par la R.A.F. — le combat contre la Nature.

Photo : Glace de banquise près de la côte-ouest du Groenland.

**SOYEZ FORTS**

SI VOUS SOUFFREZ DE:  
FAIBLESSE, COURBATURES,  
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,  
FATIGUE HABITUELLE,  
MANQUE D'APPÉTIT...

**PRENEZ LES PILULES MORO**

1266 ST-DENIS, MONTRÉAL

## Souscriptions au Timbre de Noël de l'Abitibi

Pop.	Endroits	1941	1942	1943	1944
3,661	Amos	\$ 327.91	\$ 562.40	\$1,423.70	\$1,491.11
867	Authier	5.25	5.02	6.25	13.02
483	Authier nord	2.45	5.50	4.33	10.56
1,005	Barraute	19.00	26.25	26.50	30.00
730	Beaucanton	5.47	8.50	13.43	24.00
483	Belcourt	10.40	4.20	16.20	33.80
800	Cadillac	30.80	49.07	53.14	96.50
	Champcoeur	5.00	3.00	3.00	10.70
1,060	Cléricky	11.00	6.00	11.00	33.35
1,276	Clermont (B.P. Blais)	7.87	4.25	17.60	13.20
701	Clerval		4.00	6.06	12.35
712	Colombourg	3.00	3.00	8.00	10.12
471	D'Alembert (Dufresnoy)	12.76	8.90	8.00	12.20
350	Desmeloizes			6.00	8.00
729	Destor (B.P. Renault)	2.00	12.00	16.90	12.85
1,400	Duparquet	17.00	20.15	27.00	169.00
1,406	Dupuy	14.00	19.50	20.00	41.54
454	Harricana Ouest	1.00	2.77	9.50	13.65
250	Kewagama	25.15	35.50	101.22	71.54
500	Lac Castagnier	11.06	6.72	14.50	17.90
605	La Corne	5.00	8.80	7.00	23.10
374	La Ferme	4.65	6.55	29.91	38.95
400	Laferté	3.50	4.25	9.95	15.90
550	Lamorandière	7.00	5.25	4.00	11.06
588	La Motte		2.00	7.35	27.20
671	Landrienne	12.78	5.00	20.25	31.33
1,146	La Reine	11.25	11.10	13.80	36.51
3,450	La Sarre	123.36	196.24	307.77	406.98
316	Launay	3.50	5.85	6.10	10.55
1,697	Macamic	20.00	44.50	51.00	92.82
3,768	Malartic & Roc d'Or	154.25	268.84	369.58	527.86
506	Mancebourg (Ste-Hélène)		6.00	3.00	10.55
505	Manneville			5.50	6.50
997	Mont-Brun	7.48	4.30	11.60	17.50
1,214	Normetal	22.01	72.82	271.70	241.75
1,125	Palmarolle	3.20	13.00	14.47	37.31
1,047	Poularies	5.50	11.15	10.95	29.48
713	Preissac	5.92	2.00	40.38	48.00
751	Rivière Davy	12.52	4.00	12.00	14.60
453	Rivière Héva	5.00	7.00	18.20	10.00
705	Rochebeaucourt	7.47	4.00	11.02	19.20
1,000	Roquemaure	6.09	5.17	8.60	15.00
370	St-Blaise de Barraute		5.15	4.00	16.40
554	St-Bruno d'Hébecourt (B.P. Bonne Nouvelle)	3.00	3.00	10.00	9.00
739	Saint-Dominique du Rosaire	11.10	13.75	16.00	37.00
728	Saint-Félix de Dalquier	2.00	6.00	5.10	19.20
469	St-Gérard de Berry		2.00	10.30	23.45
923	Ste-Germaine de Palmarolle (B.P. Boulé)	7.00	22.00	11.84	21.15
629	Ste-Gertrude	2.60	3.00	9.00	11.25
602	St-Gilles	6.00	3.00	9.00	16.19
559	St-Janvier de Chazel		4.64	2.95	11.42
662	Saint-Laurent de Palmarolle	8.80	4.75	5.15	13.20
536	St-Marc de Figuery	2.00		17.25	19.00
383	Saint-Maurice de Dalquier	1.00	3.00	2.00	12.80
1,241	Senneterre	44.00	31.99	61.55	97.15
1,225	Taschereau	20.00	38.60	37.70	40.05
838	Vassan	6.80	4.30	23.70	22.80
565	Villebois	5.25	4.74	9.45	23.75
580	Villemontel	3.20	12.81	16.80	17.00
	Corporation du Conseil, Cté d'Abitibi			10.00	25.00
	Territoires bas de Senneterre				168.47
		\$1,054.44	\$1,637.28	\$3,288.25	\$4,402.82

### Aux allées de quilles Lafontaine

La saison de quilles bat son plein et la plus grande activité règne aux Allées Lafontaine.

Vendredi le 9 novembre, l'équipe de la maison J.-E. Desrosiers y a rencontré celle de la maison Gaston Goyer le compte a été Maison Desrosiers 1, Maison Goyer 3.

Lundi le 12, Carrière Lumber a défaut le Lafontaine par le compte de 4 à 0 et mercredi la Société d'Entreprises Générales

Ltée l'a emporté sur la maison J.-E. Desrosiers : 4 à 0.

Les "gros rouleurs" de la semaine dernière sont les suivants: Fortunat Gagné, 223; Fernand Dubois, 208; Paul-E. Lavoie, 206; Paul Gendron, 201; Fernand Champagne, 200; Hector Vezeau, 199; Wilfrid Lemieux, 198.

Le plus haut "score" de la semaine a été celui de Lucien Plante : 289.

A VOTRE SERVICE

### Achat & vente d'obligations

FEDERALES — PROVINCIALES — MUNICIPALES  
UTILITES PUBLIQUES ET INSTITUTIONS RELIGIEUSES

St-Onge & Fournier Inc.

J.-C. Alex St-Onge  
Président

AMOS

J.-Albert Fournier  
Directeur général

## TIMBRES DE NOËL



Protégez votre foyer  
contre la tuberculose

### Les activités du hockey sur le point de commencer

Avec les premières bordées de neige, de plus en plus, les ferments du hockey dans notre ligue locale, s'en donnent à coeur joie, pour discuter de la prochaine saison qui s'annonce de plus en plus encourageantes. Déjà plusieurs ont fait le choix de leur club, et discutent fiévreusement entre eux, qui sera le champion ? L'Inspiration semble bien déterminer à conserver son championnat, cependant le Garage Central, de son côté semble bien vouloir remporter coûte que

coûte, ce championnat tant discuté, étant donné que la majeure partie de ses joueurs, sont des étoiles du club des Chevaliers de Colomb de l'an dernier. Il semble certain que la lutte sera des plus chaudes. En plus, il ne faut pas oublier que le Collège lui aussi fait partie de la course au championnat, et il semble bien certain que s'il ne gagne pas la coupe, le club qui aura à batailler contre lui devra faire tout son possible pour la gagner. Qu'il soit dit en passant que le Collège sera aidé du concours de quelques joueurs de la ville pour faire la lutte aux autres clubs en lice.

Dimanche dernier, les joueurs du club Inspiration se sont réunis pour faire l'élection de leur

(suite à la page 5)

### Notes sociales

Madame Pierre Gervais est de retour d'un voyage dans la métropole.

M. Jean-Paul Roy est présentement à Montréal, en voyage d'affaires.

M. Marcel Perron a passé quelques jours à Montréal au cours de la semaine dernière.

M. et Madame Gustave Duguay passent quelques semaines à Trois-Rivières les invités de M. et de Madame Jean-Louis Caron.

Mlle Laurette Lalonde est présentement hospitalisée au Pavillon Le Royer de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

M. et Madame Robert Joseph sont de retour d'un voyage à Montréal, Québec, Toronto et Hamilton, Ont.

M. et Madame Martial Dumulon se sont rendus à Rouyn au cours de la semaine dernière.

M. et Madame J.-E. Desrosiers se sont rendus à Montréal en fin de semaine assister aux funérailles de Madame Gédéon Desmarchais.

Madame R.-E. Lalonde est de retour d'un voyage à Montréal.

M. Roger Côté autrefois d'Amos et maintenant de North Bay, passe quelques jours parmi nous.

Madame J.-Z. Picard et son fils Denis sont présentement en voyage à Montréal et à Joliette.

### Au cinéma Royal, Amos

Samedi le 24, dimanche le 25 et lundi le 26 novembre : Programme double : "UN DE LA LEGION" avec Fernandel, Suzy Prim, Paul Azais et Robert le Vigan.

De passage à Marseille, Fernandel s'enivre et se réveille légionnaire en route pour Alger. Obligé de faire son service, il se conduit en héros et est décoré. Après sa démobilisation, il s'ennuie de la Légion et il y retourne, mais cette fois, de son plein gré.

Aussi : "SAINT FERNANDO VALLEY", un film du Far West américain avec Roy Rogers.

Mardi le 27 et mercredi le 28 novembre : "RAINBOW ISLAND", avec Dorothy Lamour, Eddie Bracken et Gil Lamb.

Comédie dont l'action se déroule sur les îles perdues dans les mers tropicales. Dorothy Lamour en tient la vedette dans des décors tout en couleurs d'une grande beauté. Eddie Bracken et Gil Lamb fournissent la partie amusante de cette comédie.

Jeudi le 29 et vendredi le 30 novembre : "THE STRANGE AFFAIR OF UNCLE HARRY", avec George Sanders, Geraldine Fitzgerald et Ella Raines.

Deux soeurs vivent avec leur frère dans un état voisin de la pauvreté. Lorsque l'une d'elles apprend que son frère va se marier elle fait échouer ce mariage. Pour se venger le jeune homme décide d'empoisonner celle qui s'est mise en travers de ses projets. Il se trompe et empoisonne son autre soeur. Un drame éclate qui a ses répercussions devant les cours de Justice. Une innocente est soupçonnée de meurtre commis par son frère. Qu'en résultera-t-il ? Le dénouement de ce film hautement dramatique nous l'apprend d'une façon sensationnelle.

Samedi le 1er, dimanche le 2 et lundi le 3 décembre : "LA POCHARDE", avec Germaine Rouer, Bernard Laneret et Jacqueline Daix.

Une femme est injustement condamnée au bagne. On lui attribue la mort de son plus jeune enfant. Douze ans plus tard, l'un de ses fils fera éclater son innocence et lui rendra la liberté. Telle est la trame de ce roman de Jules Mary porté à l'écran et interprété par une distribution de première force.

Casier postal 69 Tél. Rés. 159  
Bureau : 225

Gustave Duguay  
NOTAIRE

Edifice Théâtre Royal — Amos

Agence d'immeubles  
enregistrée, courtiers en  
immeubles

Achat, Vente, Echange de Propriétés, Commerces et Fermes de tout genre.

Edifice A.-A. DROUIN  
Amos

Casier Postal 515,  
Tél. 275, Amos, P.Q.

Servante demandée

Une bonne cuisinière recevra un bon salaire pour travail immédiat dans résidence privée.

S'adresser :

LA PHARMACIE DUMONT  
1ère Avenue Amos, (porte voisine du Bureau de Poste) Tél. 22